

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 175 (2021-2026)  
de Mmes et MM. Valentine Mauron (Vert·e·s), David Ruffieux (Vert·e·s),  
Chloé Zainal (Vert·e·s), Véronique Grady (PLR) et Marc Vonlanthen (PS)  
demandant d'étudier la possibilité de (faire) produire des arbres et arbustes  
d'essences indigènes adaptés à la station et aux changements climatiques**

En séance du 20 janvier 2025, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 175 de Mmes et MM. V. Mauron, D. Ruffieux, C. Zainal, V. Grady et M. Vonlanthen lui demandant d'étudier la possibilité de (faire) produire des arbres et arbustes d'essences indigènes adaptés à la station et aux changements climatiques.

### Résumé du postulat

La Ville de Fribourg fait face à une double problématique environnementale et horticole. D'une part, la pénurie de production d'arbres et arbustes d'essences indigènes adaptés à notre futur climat (cf. rapports finals du Conseil communal aux postulats n° 112 et n° 148, présente législature) et à nos sols compromet nos efforts de végétalisation et de maintien de la biodiversité. D'autre part, l'enlèvement des lauriers ou d'autres espèces néophytes, envahissantes ou non, nécessite des solutions de remplacement pour préserver l'intégrité et la résilience de nos espaces verts.

Les postulats n° 148 et n° 149 (législature 2021-2026) soulignaient l'importance de stratégies environnementales durables, notamment en matière de gestion des espaces verts et de lutte contre les néophytes. Par ailleurs, dans les conclusions de la récente étude menée par le Jardin botanique de l'Université de Fribourg (v. réf.), les falaises de la Sarine sont qualifiées de biotopes remarquables qui permettent l'existence d'un microclimat significativement plus sec, plus chaud et plus variable, similaire à ce qu'on attend avec le changement climatique. De plus, ces espèces sont génétiquement mieux adaptées aux conditions pédoclimatiques locales, ce qui réduit les besoins en arrosage et en entretien, conduisant à des économies significatives pour la commune.

En réponse à ces enjeux, nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité de production d'arbres et d'arbustes adaptés à la station et aux changements climatiques afin de pallier la pénurie de production suisse et de promouvoir les circuits courts.

Quelques exemples de mesures et actions dédiées:

#### Production locale d'arbres et arbustes adaptés

- Développer la pépinière communale: Les semences seraient issues d'arbres et arbustes établis dans les falaises de la Sarine, et des expert·e·s, préférablement du Jardin botanique de l'Université de Fribourg, feraient partie du projet. Cette solution mettrait en valeur le savoir-faire indéniable des équipes du secteur des Parcs et Promenades, tout

en leur offrant une mission des plus intéressantes, sans compter les bénéfices d'une collaboration étroite avec lesdit·e·s expert·e·s.

- Externaliser tout ou partie de la production, si possible proche du périmètre de la commune: Les semences seraient issues d'arbres et arbustes établis dans les falaises de la Sarine, et des expert·e·s, préférablement du Jardin botanique de l'Université de Fribourg, feraient partie du projet.

#### Remplacement des laurèles et autres néophytes

1. Etablir un plan détaillé pour l'enlèvement rapide des laurèles et autres néophytes;
2. Offrir une étape de transition propice à la biodiversité de style prairie, en attendant que les arbres et arbustes soient aptes à la sortie de la pépinière;
3. Etablir un plan détaillé pour la plantation des arbres et arbustes prévus.

La production locale d'arbres et arbustes adaptés, en réponse à la pénurie actuelle et en anticipation à l'enlèvement des néophytes, est essentielle pour assurer la résilience de nos espaces verts face aux défis environnementaux. En adoptant des mesures en ce sens, la Ville de Fribourg peut non seulement renforcer sa biodiversité locale, mais aussi contribuer activement à l'adaptation aux changements climatiques.

#### Références

- [Postulat n° 148 \(2021-2026\)](#) "Demande d'étudier la possibilité d'instaurer des mesures pour la biodiversité dans les jardins et espaces extérieurs privés".
- Étude "[Forêts en bordure de falaise: points chauds xérothermiques de la biodiversité locale et modèles pour le changement climatique futur](#)" du Jardin botanique de l'Université de Fribourg.

### Réponse du Conseil communal

#### **1. Préambule**

Le Conseil communal a récemment répondu à plusieurs postulats qui traitent de la nature en ville, par exemple les postulats n° 111, 112, 122, 125, 134, 148 et 149. En particulier, les postulats n° 148 et 149 abordent également la thématique des plantes néophytes.

#### **2. Historique / Rappel des faits / Etat de situation**

L'article 308 du règlement communal d'urbanisme (RCU)<sup>1</sup> précise que: "*1) Les essences indigènes ou adaptées aux conditions locales doivent être favorisées lors de la plantation d'arbres d'essence majeure et d'arbustes. 2) La plantation de plantes invasives est interdite*".

Quelles sont les essences adaptées aux conditions locales? Pour répondre à cette question, la Ville a évalué 150 espèces arborées, en fonction de trois critères:

- Statut d'indigénat
- Adéquation au climat attendu pour Fribourg les décennies à venir
- Tolérance aux conditions qui prévalent au milieu routier

---

<sup>1</sup> [RCU](#)

En se basant sur cette évaluation, mais aussi sur la liste cantonale<sup>2</sup>, la Ville a élaboré une liste des essences recommandées<sup>3</sup> sur son territoire.

### *Les serres et la production de fleurs annuelles*

La Ville détient des serres pour la production de fleurs annuelles et le stockage de quelques arbustes (pour des événements). C'est le sous-groupe Centre horticole du secteur des Parcs et promenades qui y travaille et y forme des apprenti·e·s horticultriceur·rice·s.

Le secteur produit plus de 200'000 plantes (fleurs annuelles). Ces dernières servent à la décoration du cimetière et des massifs en ville, à la vente dans le magasin au cimetière, pour des décorations lors d'événements, etc. Plus de la moitié de ces plantes sont prévues pour le cimetière, notamment pour la décoration de tombes et de massifs.

Le secteur des Parcs et promenades a déjà fait plusieurs adaptations de sa méthode de production, la rendant plus durable, notamment:

- en utilisant des terreaux sans tourbe;
- en favorisant la lutte contre les prédateurs avec des insectes auxiliaires (premier établissement horticole du canton à introduire cette méthode il y a plus de 20 ans);
- en optimisant la rotation des cultures pour une utilisation maximale et en continu des surfaces de serres;
- et en remplaçant pour la grande majorité des plantes les engrais de synthèse par des alternatives organiques.

Toutes ces adaptations impliquent des évolutions dans le savoir-faire des horticultrices ou horticulteurs, qui affinent leurs méthodes pour garantir le succès des plantes dans le respect des principes de durabilité. Les massifs de fleurs annuelles offrent une palette de couleurs variées, permettant de nombreuses décorations florales en fonction des saisons ou des événements. La Ville s'est engagée à décorer des tombes par le biais de contrats longues durées (abonnements). Les fleurs annuelles sont nécessaires pour ces décorations.

### *L'achat des vivaces, arbustes et arbres*

Le secteur des Parcs et promenades achète les arbres dans des pépinières de la région (Fribourg, Vaud et Berne). Ces dernières commandent des arbres de petite taille, généralement en Europe et les acclimatent quelques années avant de les revendre. Pour les arbustes, le secteur se fournit généralement chez Aebi Kaderli à Guin, dont la production est certifiée: plantes Suisse, Pro Specie Rara, etc. Pour les plantes vivaces, le secteur se fournit chez lautrejardin à Cormérod ou à la pépinière d'Agnens à Saint-Aubin. Ces deux entreprises sont engagées pour une culture bio et durable.

## **3. Développement**

### *Quelles essences d'arbre prévoir pour le futur?*

La liste des essences urbaines d'avenir élaborée par la Ville est évolutive, elle repose sur les observations du terrain et les données scientifiques actuelles. Une essence recommandée aujourd'hui selon l'évaluation pourrait s'avérer moins résistante que prévu ou subir une maladie comme actuellement le frêne face à la chalarose, et être retirée de la liste. La liste sera donc actualisée en fonction de l'évolution du contexte, des données climatiques, des avancées scientifiques, etc.

---

<sup>2</sup> [Arborisation en milieu bâti et changements climatiques | Etat de Fribourg](#)

<sup>3</sup> [Les arbres urbains d'avenir | Ville de Fribourg](#)

### *Développer une pépinière communale au détriment des fleurs annuelles?*

Transformer les serres de la Ville en pépinière impliquerait plusieurs changements, notamment en termes de ressources humaines, d'infrastructures et d'approvisionnement en fleurs annuelles durables. En effet, ce sont des hortultrices et horticulteurs qui travaillent actuellement dans ces serres et non pas des pépiniéristes. Et il est compliqué de trouver des producteurs de fleurs annuelles durables dans la région.

Une étude de faisabilité est prévue sur l'avenir des serres, en particulier pour optimiser la consommation d'eau et d'énergie. Une réflexion stratégique est également en cours sur l'utilisation des fleurs annuelles en ville. A ce stade, on sait que la Ville aura toujours besoin de fleurs annuelles au minimum pour la décoration de tombes (avec des contrats longues durées) ces prochaines années. Les massifs de fleurs annuelles démontrent également un savoir-faire du secteur et restent déterminants pour l'identité paysagère de certains sites clefs. La production de fleurs est dynamique et peut s'adapter rapidement en fonction des besoins. Par ailleurs, les fleurs provenant de fournisseurs externes devraient tout de même être stockées temporairement le temps de les planter, ce qui nécessiterait immanquablement un espace dédié. Ailleurs, les fleurs annuelles sont souvent importées, la législation n'est pas forcément aussi restrictive dans d'autres pays qu'en Suisse concernant les intrants (pesticides, engrais).

La production d'arbres prend des années, il est difficile de prévoir précisément quelles sont les essences qui seront plantées dans le futur. Les autres communes fribourgeoises ont toutes la même problématique quant à s'approvisionner en arbres. C'est donc une problématique qui devrait être pilotée à un niveau supérieur et non pas uniquement à l'échelle de la Ville.

### *Externaliser tout ou partie de la production*

Alors, est-ce que la Ville devrait organiser l'externalisation de la production? La réponse est nuancée. La Ville s'inquiète de l'approvisionnement des arbres et arbustes, et il en va de sa responsabilité de lutter contre les îlots de chaleur, de favoriser la biodiversité, et ainsi garantir le bien-être de sa population. Vu l'importance de l'arborisation et de la végétalisation pour lutter contre le réchauffement climatique, la Ville a lancé un Plan de végétalisation fin 2024. La finalité de l'étude étant de planter davantage d'arbres et de végétaliser, il est donc primordial de ne pas être limité par un manque de disponibilité des essences dans les pépinières.

La Ville en parle régulièrement lors de ses séances de coordination avec d'autres acteurs du territoire (communes, canton, agglomération de Fribourg) en relayant diverses possibilités, comme des appels d'offres ou partenariats avec des pépinières pouvant approvisionner un ensemble de communes. Elle a prévu de mettre en place un dialogue avec les pépinières régionales pour informer sur la liste des essences d'avenir et dans l'idée d'inciter une production en plantes durables et locales.

### *Les essences d'arbres en falaise*

L'étude du Jardin botanique publiée dans la revue scientifique "Global Change Biology" met en lumière les falaises comme potentiels modèles des forêts du futur, puisque le microclimat local y est sensiblement différent du reste du territoire (Fragnière *et al.*, 2024)<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Fragnière, Y., Champoud, L., Küffer, N., Braillard, L., Jutzi, M., Wohlgemuth, T., & Kozlowski, G. (2024). *Cliff-edge forests: Xerothermic hotspots of local biodiversity and models for future climate change*. Global Change Biology. <https://doi.org/10.1111/gcb.17196>

Il serait innovant de prélever des semences d'arbres locaux et résistants à la sécheresse, pour produire ses propres arbres, mais c'est sans garantie de succès. Il faudrait expérimenter pour mieux comprendre les conditions et espèces adaptées. La Ville ne peut pas assurer les premières étapes de ce projet, c'est-à-dire la récolte de graines locales, la croissance du petit arbre, car il lui manque les ressources (humaines et financières) et les infrastructures.

Le choix des essences reste assez limité dans ces milieux. Et pour rappel, il faut diversifier les espèces et les familles (jamais plus de 25% de la même famille et 10% de la même espèce)<sup>5</sup> lors des plantations. La Ville aura donc toujours besoin de s'approvisionner en arbres ailleurs. Elle est cependant favorable à ce projet, qui propose une démarche innovante dans la lutte contre le réchauffement climatique et en faveur de la biodiversité.

Est-ce à la Ville d'organiser une production externe de plantes issues de semences d'arbres et arbustes des falaises de la Sarine? La Ville pense que cette thématique devrait se porter à un niveau supérieur et elle reste à disposition pour appuyer ces démarches.

### *Pépinière urbaine*

Il reste aussi la possibilité d'anticiper l'approvisionnement futur en arbres avec une pépinière urbaine, à l'instar de celles de la Ville de Genève<sup>6</sup> ou de Morges<sup>7</sup>, en plantant des petits arbres pour garantir leur acclimatation avant leur plantation en zone urbaine.

En 2025, la Ville de Fribourg a installé neufs bacs de plantation avec des essences d'arbres indigènes ou adaptées à la station<sup>8</sup>. Ces essences pourront également être mises en pleine terre dans quelques années. La création d'une pépinière urbaine est donc une option.

Cependant, l'arrosage devient un gros enjeu pour les jeunes plantations et les arbres en pot. Il faut donc prévoir les ressources humaines nécessaires pour l'entretien et l'arrosage des jeunes plantations.

A l'instar de la pépinière urbaine située à la rue d'Echallens à Lausanne<sup>9</sup>, la culture provisoire d'arbres en pleine terre en vue d'une transplantation vers un projet définitif est également possible et cela demanderait moins d'entretien en termes d'arrosage. Cette culture comporte également d'autres avantages à la culture en pépinière, en permettant une adaptation naturelle, un coût moindre, une contribution à la biodiversité et au climat.

La Ville va continuer ses réflexions sur cette thématique. Il n'est cependant pas prévu de financer une pépinière urbaine dans les budgets 2026, donc un projet ne pourrait émerger qu'au plus tôt à l'issue du processus budgétaire 2027. Et dans ce cas, il faut se questionner sur l'approvisionnement des arbres. Stocker un arbre acheté dans une pépinière de la région pour de l'acclimatation n'a de sens que si l'arbre s'accompagne d'aménagements apportant une plus-value à la population. En revanche, créer une pépinière urbaine pour permettre la croissance de plantes issues de semences d'arbres des falaises de la Sarine serait innovant et aurait tout son sens.

---

<sup>5</sup> Etat de Fribourg: [Guide arborisation d'avenir](#)

<sup>6</sup> Canton de Genève: [Arbres et climat: une nouvelle pépinière urbaine inaugurée au parc des Franchises](#)

Ville de Genève: [Arbres et climat: une nouvelle pépinière urbaine inaugurée au parc des Franchises](#)

<sup>7</sup> Ville de Morges: [Morges ouvre sa pépinière urbaine](#)

<sup>8</sup> Ville de Fribourg: [Des arbres pour offrir fraîcheur et convivialité](#)

<sup>9</sup> Communiqué de presse, Lausanne: [lien](#)

### *Remplacement des lauriers et autres néophytes*

La Ville analyse la possibilité de lancer une étude pour un plan de gestion des plantes invasives. En attendant, le secteur des Parcs et promenades agit déjà sur le terrain en arrachant manuellement les plantes invasives. Ce secteur organise deux à quatre interventions par année. Les principales espèces concernées sont la Renouée du Japon, la Berce du Caucase, le Vinaigrier et le Laurier-Cerise en forêt.

Il faut cependant rappeler que les deux tiers du territoire sont aux mains de propriétaires privés. La Ville n'y a un impact que par le biais de la réglementation, de l'incitation ou de la sensibilisation.

La Ville avance dans ses tâches pour la nature et la biodiversité, elle arrache des néophytes, remplace des haies, plante des arbres, etc. Mais elle le fait en fonction des ressources (humaines et financières) dont elle dispose.

### *Plan de végétalisation*

Le plan de végétalisation, dont les résultats sont attendus courant 2026, devra répondre aux questions suivantes: quoi planter, où planter, comment planter?

L'étude est découpée en plusieurs volets: diagnostic, stratégie et plan d'action. Le diagnostic reprend les données existantes, telles que la biodiversité et les îlots de chaleur, les superpose à la fréquentation des parcelles (EPT et nombre d'habitants), dans l'idée de mettre en évidence des sites prioritaires pour la biodiversité, le bien-être de la population ou la lutte contre les îlots de chaleur. Le plan de gestion différenciée, complémentaire au plan de végétalisation, aborde les aspects qualitatifs en analysant plus de 29 ha de surfaces entretenues par la Ville. Pour toutes ces surfaces seront proposés un degré de priorisation et des mesures.

Les plans de végétalisation et de gestion différenciée permettront ainsi de planter, de végétaliser et d'entretenir de manière plus efficace et coordonnée. L'étude évaluera également combien d'arbres devront être plantés par année pour garantir une canopée suffisante à long terme pour le bien-être de la population. La Ville aura ainsi davantage d'éléments pour continuer ses réflexions sur l'approvisionnement des arbres.

## **4. Conclusions**

La Ville travaille à arboriser son territoire. Elle a élaboré une liste avec des espèces résistantes au réchauffement climatique. Le plan de végétalisation aboutira à une planification pour l'arborisation. Se basant sur cette étude, la Ville poursuivra ses réflexions et ses démarches pour pérenniser l'approvisionnement en arbres dans le futur.

La Ville ne dispose pas des ressources ni des infrastructures pour garantir les premières étapes de la récolte de la graine à l'arbre. Une collaboration élargie entre les acteurs régionaux, communaux et cantonaux pourrait favoriser à terme une production locale d'essences indigènes adaptées aux conditions climatiques futures. La Ville analyserait alors la possibilité de créer une pépinière urbaine pour l'acclimatation de ces jeunes plants.

Cette synergie pourrait constituer une étape importante vers un projet pilote exemplaire en matière d'adaptation au changement climatique et en faveur de la biodiversité.

Le postulat n° 175 est ainsi liquidé.